

Bruxelles, le 6 novembre 2023  
(OR. en)

14723/23

LIMITE

EEE 38

#### NOTE POINT "I/A"

---

Origine:	Groupe "Association européenne de libre-échange" (AELE)
Destinataire:	Comité des représentants permanents (2 <sup>e</sup> partie)/Conseil
Objet:	57 <sup>e</sup> session du Conseil de l'EEE (Bruxelles, le 20 novembre 2023)

---

1. Il est prévu que la 57<sup>e</sup> session du Conseil de l'Espace économique européen (EEE) se tienne à Bruxelles le 20 novembre 2023. Conformément à l'article 2, paragraphe 5, du règlement intérieur du Conseil de l'EEE, l'ordre du jour de la 57<sup>e</sup> session du Conseil de l'EEE devrait être adopté par le Conseil de l'EEE au début de la session.
2. En ce qui concerne les points à examiner lors de la session du Conseil de l'EEE du 20 novembre 2023, la position de l'Union européenne sur le point 5 (Débat d'orientation: sécurité économique) de l'ordre du jour du Conseil de l'EEE sera fondée sur les éléments pertinents figurant dans les conclusions adoptées par le Conseil européen les 29 et 30 juin 2023 (doc. EUCO 7/23) et les 26 et 27 octobre 2023 (doc. EUCO 14/23). En l'absence d'accord sur un projet de conclusions devant être adopté par le Conseil de l'EEE lors de sa 57<sup>e</sup> session, la position de l'Union européenne sur le point 4 (Bilan du fonctionnement global de l'accord EEE) sera fondée sur la déclaration commune des membres du Conseil de l'EEE du 28 mai 2021 (doc. 8628/21), dans la mesure où les éléments figurant dans la déclaration restent pertinents au vu de l'évolution de la situation depuis le 28 mai 2021.

3. Dans ce contexte, le Coreper/Conseil est dès lors invité à marquer son accord pour que l'ordre du jour provisoire de la session, qui figure dans le document EEE 1604/23 (cf. annexe), soit soumis au Conseil de l'EEE pour adoption et à prendre acte du fait que la position de l'Union sera fondée sur les éléments exposés aux points précédents.

---

EUROPEAN ECONOMIC AREA  
Council of the EEA

Brussels[...]  
(OR. en)

EEE 1604/23

**PROVISIONAL AGENDA**

---

Subject:	57th Meeting of the EEA Council Brussels, 20 November 2023
Date:	20 November 2023
Venue:	Brussels

---

1. Adoption de l'ordre du jour (doc. 1604/23)

**Points devant être adoptés sans débat préalable**

2. Procès-verbal de la 56<sup>e</sup> session du Conseil de l'EEE, tenue à Bruxelles le 24 mai 2023 (doc. 1605/23)
3. Rapport d'activité du Comité mixte de l'EEE (doc. 1606/23)

**Points devant faire l'objet d'un débat**

4. Bilan du fonctionnement global de l'accord EEE
5. Débat d'orientation: Sécurité économique.

**Point devant éventuellement faire l'objet d'un débat**

6. Divers